

Communiqué de presse - Chambre d'Agriculture de la Gironde : La mécanisation s'accélère dans les vignes en Gironde

mardi 15 février 2022 17:16

La mécanisation s'accélère dans les vignes en Gironde

Parmi les nombreux travaux à la vigne, la taille occupe une place primordiale. Elle peut favoriser le développement de maladies ou au contraire le freiner, impacter le rendement. D'où la nécessité d'être particulièrement vigilant, d'autant que c'est une opération gourmande en temps et donc coûteuse.

Comment les exploitations viticoles peuvent-elles réduire ce poste de dépense ? Réponse le 3 mars à Mauriac, à l'occasion des Rencontres Techniques Taille de la Chambre d'Agriculture qui se tiendront au sein des vignobles Yon.

5 jours : c'est le temps qu'il faut compter en moyenne pour réaliser la taille, à la main, sur un hectare de vigne. C'est dire si cette opération est longue et nécessite beaucoup de main d'oeuvre ! Or justement, l'agriculture peine à recruter. D'où la nécessité de mécaniser certaines tâches. Est-ce possible pour la taille ? Oui, avec la taille rase de précision, en démonstration le **3 mars à Mauriac** à l'occasion des **Rencontres Techniques Taille** de la **Chambre d'Agriculture de la Gironde**.

Quel est le meilleur ?

Trois constructeurs viendront présenter leurs matériels, testés en conditions réelles dans les vignes de la famille Yon. Et David Clerdan, conseiller agro-équipement de la Chambre d'Agriculture, observera pour chacun vitesse d'avancement, rendu final...

Pas seulement une histoire de coût

Plus rapide, moins coûteuse : la taille mécanique présente une économie considérable pour des exploitations contraintes de revoir sans cesse à la baisse leurs coûts de production. D'autant qu'elle épargne certaines tâches comme le tirage et le pliage des bois. Mais pas seulement. On observe également grâce à cette technique moins de maladies du bois sur les cépages sensibles.

De plus en plus d'adeptes

La taille rase de précision est pratiquée aujourd'hui majoritairement par les viticulteurs qui produisent des vins sous Indication Géographique Protégée (IGP) ou des vins de table. Pourquoi cela ? Parce qu'elle occasionne trop de bourgeons, au-delà de ce que les cahiers des charges des Appellations d'Origine Contrôlée (AOC) acceptent. De plus en plus de viticulteurs en AOC y recourent, mais ils y associent une taille manuelle pour justement limiter le nombre de bourgeons à l'hectare.

Pour s'inscrire

Pour s'inscrire, contactez notre antenne des Deux Rives (05 56 76 65 25) ou complétez notre [formulaire en ligne](#).

Accompagner les viticulteurs

Cette opération du 3 mars s'inscrit dans le dispositif mis en place par la Chambre d'Agriculture pour aider les viticulteurs à réduire leurs coûts de production et à adapter leurs systèmes d'exploitation.

Magali TEMPLIER

Chambre d'Agriculture de la Gironde

Chargée de Communication

Pôle Développement commercial – Relations publiques

17 cours Xavier Arnoz - CS 71305

33082 BORDEAUX CEDEX

05 24 44 91 83 - 06 25 18 60 70

www.gironde.chambre-agriculture.fr